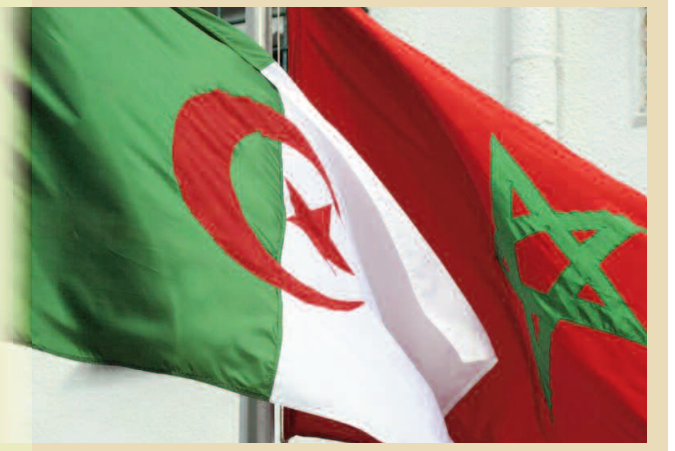
## LES PROPRIÉTÉS ALGÉRIENNES SOUS SÉQUESTRE AU MAROC

# LES BIENS SPOLIÉS DES ALGÉRIENS, ÉLÉMENT ESSENTIEL DU CONTENTIEUX ALGÉRO-MAROCAIN

Par Noureddine Khelassi, conseiller du ministre de la communication, porte-parole du gouvernement

Page 2



LE DÉPARTEMENT D'OUADJAOUT INTERPELLÉ

## La rentrée scolaire suscite les inquiétudes des syndicats

Page 9

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6708 - LUNDI 8 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COVID-19

## 104 nouveaux cas, 86 guérisons et 9 décès en 24h

Page 16

# ALORS QUE LE PÉTROLE SE STABILISE LE GAZ NATUREL CONTINUE SA DÉGRINGOLADE

*Si les prix du baril de pétrole se sont redressés en se stabilisant au-dessous des 35 dollars au début de ce mois de juin, ceux du gaz naturel, par contre, n'arrivent toujours pas à renouer avec la hausse. Sur le marché américain le million de BTU de gaz naturel liquéfié (GNL) pour livraison en juin reste toujours en dessous des 2 dollars en s'échangeant à 1,841 dollars. Pour les analystes des marchés gaziers, un redressement des cours ne pourrait s'opérer qu'en 2021, peut-être même au-delà.* Page4



FILIÈRE MARAICHÈRE

## Omari à l'écoute des partenaires sociaux

Page 5

DÉCONFINEMENT



## La première phase entamée

Page 3

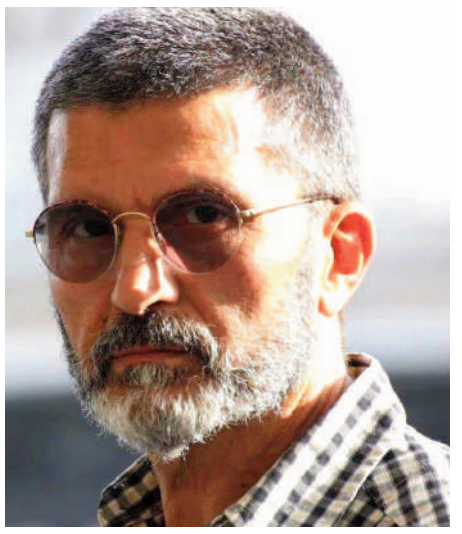
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

LES PROPRIÉTÉS ALGÉRIENNES SOUS SÉQUESTRE AU MAROC

# Les biens spoliés des Algériens, élément essentiel du contentieux algéro-marocain

*Les Algériens du Maroc, issus de l'immigration installée dès 1840, n'ont pas été victimes de la seule politique de marocanisation des terres et autres biens domaniaux. Quelque 70 000, dont 14 000 inscrits auprès des services consulaires, ont été dépossédés de leurs biens en 1994.*

**Par Noureddine Khelassi, conseiller du ministre de la communication, porte-parole du gouvernement**



Cette année-là, le Maroc avait fait le constat médusé de l'existence d'un islamisme armé endogène en mesure de passer aux actes. Il le fera à la faveur de l'attentat spectaculaire contre un palace de la ville de Marrakech. Dans une superbe fuite en avant, dont le makhzen a toujours le secret, les autorités marocaines accusent alors les services secrets algériens d'être les instigateurs de cet attentat à la bombe. La réalité des faits prouvera plus tard que cette action d'éclat était le fait exclusif des djihadistes marocains.
Les propriétaires algériens payeront quand même, au prix fort, cet aveuglement politique, leurs biens spoliés étant toujours sous séquestre.

## LA SPOLIATION A COMMENCÉ EN 1963

Le régime marocain pourra toujours arguer de l'étatisation des biens des Marocains d'Algérie. Dans le contentieux relatif aux biens des ressortissants algériens et marocains au Maroc et en Algérie, c'est le palais royal qui porte la responsabilité d'avoir inauguré et clos le mouvement d'expropriation. En dépit de textes régissant l'établissement des ressortissants des deux pays sur les territoires respectifs, le Maroc avait lancé le mouvement de spoliation dès 1963. Le contexte de la «Guerre des sables», agression militaire caractérisée contre l'Algérie fraîchement indépendante, s'y prêtait. Plus tard, en 1973, le dahir (décret) numéro 1.73.213 du 2 mars, relatif «au transfert à l'Etat de la propriété des immeubles agricoles appartenant aux personnes physiques étrangères et aux personnes morales», organisera un nouveau mouvement de dépossession. Destiné à l'expropriation des étrangers, dans le cadre de la marocanisation des terres agricoles, il ne sera appliqué finalement qu'aux seuls propriétaires algériens. Des milliers de nos compatriotes de Guercif, Agadir, Taza, Oujda, Berkane, Casablanca, Nador et Fès, seront carrément spoliés. Ces biens, ainsi que les propriétés reprises en 1963 sont toujours sous séquestre. Ils sont gérés par un organisme d'Etat, la SOGETA. Ces mouvements de spoliation ont été effectués au mépris de la convention d'établissement algéro-marocaine, signée à Alger, le 15 mars 1963, par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Abdelaziz Bouteflika et Ahmed Laraki. Cette convention sera renforcée par un protocole annexe au traité d'Ifrane de 1969, la modifiant et la complétant. L'article 5 de cette convention consacre le principe du libre exercice des droits économiques et l'égalité fiscale. Il assimile même les ressortissants des deux Etats aux nationaux de chacun des deux pays. L'assimilation au national est réalisée dans «l'exercice des activités professionnelles et salariées». En vertu de ces dispositions claires, les ressortissants des deux Etats «pourront librement accéder à la propriété des biens mobiliers et immobiliers». Et, de ce fait, «en jouir et exercer tous les droits de possession de propriété et de disposition dans les mêmes conditions que les nationaux». De même, et dans les mêmes conditions de jouissance, peuvent-ils «assurer la gestion sous toutes ses formes, de leurs biens mobiliers et immobiliers, commerciales ou agricoles». En matière de statut personnel et de dévolution successorale, y compris les legs, la convention prévoit en même temps que «les juridictions de chacune des parties doivent appliquer, conformément aux principes du droit international privé, la loi nationale de l'autre partie sous réserve des règles de l'ordre public.»
La convention d'établissement fixe aussi les conditions d'expropriation. Elle stipule que «les biens des ressortissants de chacun des deux pays situés sur le territoire de l'autre ne pourront faire l'objet d'expropriation que pour cause d'utilité publique et conformément à la loi». Pourtant, en 1994, des milliers de familles algériennes seront purement et simplement spoliées.
Les autorités marocaines avaient alors une singulière interprétation de la «cause d'utilité publique» au lendemain d'un attentat à la bombe islamiste en 1994. Pour régler les problèmes de toutes sortes, y compris des questions d'expropriation, le traité d'Ifrane prévoit de conférer à une commission mixte paritaire les compétences nécessaires pour «régler tout problème pouvant naître» de l'application de la convention d'établissement de 1963.
Biens arch ou biens melk, les possessions des Algériens remontent au début du mouvement migratoire des Algériens vers le Maroc. C'est-à-dire, à partir de 1840 et jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962. Beaucoup d'Algériens ont accompagné l'Emir Abdelkader lors de son exil dans ce pays en 1843. La plupart de nos compatriotes viennent surtout de l'Oranie, notamment de Tlemcen, Nedroma et Mascara.

## LES BOUABDELLAH POSSÉDAIENT DE GRANDS DOMAINES AGRICOLES

La majorité d'entre eux s'est donc installée avant le protectorat français en 1912. Piliers de l'Administration du Protectorat et du Makhzen (administrateurs, traducteurs, magistrats, fonctionnaires, enseignants), beaucoup participeront à la Résistance marocaine contre l'occupant français. Certains, comme la famille Bouabdallah, dont le père, Hadj Mustapha, est décédé à l'âge de 105 ans, possédaient des milliers d'hectares et des fermes agricoles d'envergure. La famille Bouabdallah détenait des fermes qui serviront notamment de siège à l'Ecole des cadres de la Révolution, d'atelier de fabrication d'armes, d'antenne de l'état-major de l'Armée de Libération Nationale (ALN) et de structures du Ministère de l'armement et des liaisons générales (MALG) qui abritaient des antennes de renseignement et de transmissions. Aujourd'hui, l'Etat algérien et la famille Bouabdallah peuvent, à bon droit, revendiquer la restitution de ces biens au titre de symboles de la lutte du peuple algérien contre la colonisation.
Parmi les familles d'Algériens spoliés, il y a aussi, à titre d'exemple, celle des Khalef dont est issu l'ancien patron de la Sécurité militaire algérienne (SM), Kasdi Merbah, de son vrai prénom Abdallah. L'ancien chef de gouvernement du président Chadli Bendjedid avait justement fait ses classes de maître espion à l'Ecole des cadres de la Révolution abritée dans une des fermes de la famille Bouabdallah.
Le père de Kasdi Merbah, Hadj Hammou Khalef, avait été dépossédé d'une ferme de 250 hectares fertiles dans la région de Mechra Bel Kssiri dans la province de Sidi Kacem. Il décédera sans avoir jamais récupéré son bien légitime. Autre exemple de familles injustement expropriées, les Maz, originaires de Mostaganem, étaient également de riches possédants. La question des biens des Algériens au Maroc, dont une bonne partie est constituée de riches possessions, est un élément important du contentieux entre l'Algérie et le Maroc.
Le royaume chérifien, qui revendique pour ses ressortissants expulsés d'Algérie en 1975 leurs biens nationalisés, serait plus crédible dans sa démarche s'il consentait lui-même à appliquer aux Algériens dépouillés ce qu'il réclame de façon récurrente pour ses propres ressortissants. C'est-à-dire une juste réparation qu'il a généreusement accordée par ailleurs aux anciens colons français et européens. Comme il n'y a pas de petites et de grandes causes, la réouverture de frontières entre les deux pays et l'édification du grand Maghreb fraternel passent aussi par des chemins de traverse comme l'indemnisation des propriétaires injustement dépossédés de leurs biens.

**N. K.**



**La réouverture des frontières passe par des chemins de traverse.**

Page 03.qxp_Mise en page 1 07/06/2020 17:50 Page 1



DÉCONFINEMENT

# La première phase entamée

*Une partie des commerces a commencé à rouvrir hier à travers toutes les wilayas, dans le cadre de l'assouplissement des mesures prises, afin de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) en Algérie, le confinement partiel restant en vigueur jusqu'au 13 juin dans la majeure partie du pays, soit 44 wilayas.*



La feuille de route du gouvernement dévoilée jeudi, prévoit une opération de déconfinement «progressive, flexible et adaptée à la situation épidémiologique» avec une reprise d'une partie des activités commerciales.
Les commerces concernés par la reprise sont les agences de voyage, les agences immobilières, les entreprises du secteur du BTP, les coiffeurs pour hommes, les artisans, les fast-food (vente à emporter), les galeries d'art, les boutiques de sport, de jeux et de jouets ainsi que les pâtisseries. Tous les commerçants sont tenus de respecter de strictes mesures de prévention, à savoir l'obligation du port du masque sanitaire (pour les commerçants et les clients), ainsi qu'à la distanciation physique à l'intérieur des magasins. La seconde phase du plan de déconfinement, élaboré par le Premier ministère en consultation avec le ministère de la Santé et le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, qui doit débuter le 14 juin, concernera d'autres activités comme les déplacements en taxi ainsi que la restauration.
Fin mai, le gouvernement a reconduit le confinement partiel à domicile jusqu'au 13 juin dans 44 wilayas et l'a totalement levé dans les quatre autres wilayas, dont trois de l'extrême sud du pays.
Les mesures de confinement se traduisent par un couvre-feu de 17H00 à 07H00 dans les 16 wilayas les plus touchées, dont Blida, Alger et Sétif, et de 19H00 à 07H00 dans les autres régions du pays.
A noter que la fermeture des établissements scolaires et universitaires, des stades, des mosquées et des salles des fêtes reste en vigueur.
Depuis le 19 mars, les autorités ont interdit les regroupements et suspendu tous les moyens de transport en commun publics et privés à l'intérieur des villes et entre les wilayas, ainsi que le trafic ferroviaire.
Le port du masque sanitaire est obligatoire depuis le 24 mai et les contrevenants sont condamnés à de fortes amendes, allant de 10.000 Da à l'emprisonnement.
Il convient de rappeler que le seuil des 10 mille cas de contamination a été franchi en Algérie, où plus de 700 décès ont été déplorés depuis l'enregistrement du premier cas le 25 février.

**Mohamed Mecelti**

# Soulagement des commerçants et des artisans à Béjaïa

**LES COMMERÇANTS** et artisans autorisées à reprendre leurs activités dans le cadre de la première phase du plan de sortie du confinement qui a duré près de trois mois ont été soulagés hier. Certains n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction en dépit des pertes subies suite à cette crise sanitaires. D'autres, ont fait savoir que leur situation est compliquée surtout à cause du loyer qu'ils doivent annuellement honorer en sus des autres charges. Ils ont plaidé en faveur de l'intervention de l'Etat afin de les aider à faire face à cette situation compliquée. M. Samir Mamasse responsable de l'Union Algérienne des commerçants et artisans (UGCAA) de la wilaya de Béjaïa a fait savoir récemment que «plusieurs commerçants rencontres de difficultés à faire face aux charges notamment à payer leurs loyer et ces derniers pourraient abandonner leurs activités». Notions qu'il y a 25 activités commerciales et artisanales qui ont été autorisées à rouvrir hier.
Elles concernent les Agences immobilières, Studio de photographie, électroménager, Salon de coiffure homme, Glaceries, Marché de bétails, Agences de tourisme, Produits Cosmétique, le BTPH (activités de sous-traitance, bureaux d'études, architecture, urbanisme, génie civil, les artisans céramistes), Plomberie, Menuiserie, Peinture, Electrisé, Vente de produits d'artisanat, Cordonnerie, Tailleurs, Maintenance et de réparation. D'autres activités ont également repris, hier, à la faveur de cette première étape, parmi ,lesquelles, la vente d'Articles ménagers, Décoration, Articles de Sport, Commerces de jeux et de Jouets, Pâtisseries et Confiseries, Fast-foods, Literies et tissus d'ameublement, Pépinières et fleures, Herboristes, tirages de plans et Photocopie, Douches, Dépannage, Librairies et Papeteries, Lavage de véhicules, Galeries d'art, Instruments de musique, Antiquité et brocantes.
Une seconde phase de sortie du confinement prendra effet à compter du 14 du mois en cours. Une reprise graduelle touchera plusieurs autres activités. Et celles-ci seront identifiées et arrêtées par les pouvoirs publics en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et sans doute par rapport au comportement des usagers dont le respect des règles barrières dont le port de masque de protection, distanciation physique. Notons que l'APC de Béjaïa a décidé de rouvrir hier quatre antennes administratives d'Etat civil.
Il s'agit de celles de cité Tobbal, Taghzouyt, Ihaddaden 1000 logements et Tizi. Des usagers ont exprimé aussi leur soulagement suite à cette décision. Cependant, des agents ont eu des difficultés à se rendre à leur lieu travail faute de transport.

**N. Bensalem**

# Reprise mitigée à Médéa

**PLUSIEURS** activités, commerces, boutiques et échoppes, concernés par la première phase de déconfinement, ont ouvert hier leurs portes devant leurs clientèles après plusieurs semaines de fermeture, en raison de la pandémie de coronavirus, tandis que d'autres n'ont pas repris notamment les agences de voyages, les fast-foods et les confiseries.
Dès le matin, les lumières des devantures et des vitrines se sont éclairées, mais les commerces ne semblent que peu connu de fréquentation comme avant covid-19, car leurs activités sont aussi dépendantes des autres secteurs qui n'ont pas encore été autorisés à reprendre, notamment les transports en commun. Car les déplacements ne se font, pour la plupart, que par taxis «clandestins» qui assurent les dessertes entre les quartiers périphériques et le centre-ville en prenant la précaution de ne ramasser qu'un client pour ne pas attirer l'attention des agents de l'ordre. C'est une reprise relativement timide qui a été constaté le premier jour parce que d'autres services ont manqué à l'appel à l'instar des cafés et des restaurants qui font partie du lot des secteurs qui attendent la seconde phase de déconfinement prévue le 14 juin prochain.
Et en prévision de leur ouverture, leurs propriétaires s'affairent déjà à préparer les conditions d'accueil de leurs clients, astiquant machines à café et comptoirs, fourneaux et ustensiles, et à mettre de l'ordre dans la disposition du mobilier afin de ne pas être pris en faute concernant le respect des mesures et d'hygiène et de marquage au sol. Grand pourvoyeur d'emploi, le secteur du BTPH qui a repris non sans peine, pour des raisons qui seraient liées au contexte de crise économique accentuée par une crise sanitaire qui a causé un retard des chantiers difficile à rattraper, selon l'avis d'un entrepreneur en bâtiment. Hormis la relance de quelques chantiers de réalisation de groupes scolaires, de réfection de routes, d'aménagement urbain, d'adduction et de distribution d'eau potable, inscrits à l'indicatif des plans communaux de développement et des budgets locaux, les projets d'enverguere doivent attendre d'être retenus par les pouvoirs publics ou n'ont que partiellement démarrés par manque de crédits alloués pour leur reprise, a-t-on expliqué.

**Nabil B.**

## LE DÉPARTEMENT D'OUADJAOUT INTERPELLÉ

### La rentrée scolaire suscite les inquiétudes des syndicats

**PRÉVUE** pour le mois d'octobre, la prochaine rentrée scolaire risque de ne pas se dérouler dans de bonnes conditions. C'est du moins l'avis du syndicaliste indépendant et spécialiste en éducation, Nabil Ferguenis qui, s'attend à une rentrée «catastrophique». Il lance un appel au ministère de l'éducation nationale à revoir la date de cette rentrée. M. Ferguenis estime que les directions de l'éducation au niveau national n'auront pas suffisamment le temps pour préparer au mieux et correctement la rentrée. «Elles seront occupées par les examens de fin d'année qui nécessitent au moins un mois entre déroulement et annonce des résultats», a-t-il expliqué. Le syndicaliste interpelle le département d'Ouadjaout afin d'agir dans les délais, pour corriger et rattraper certains dysfonctionnements qui pourraient plonger le secteur dans l'anarchie. «La situation sera difficile, car nous ne savons pas quand la pandémie du Covid-19 prendra fin. De plus, les établissements d'enseignement n'ont pas les moyens de prévention nécessaires pour accueillir les élèves, notamment les masques», a-t-il expliqué.
Nabil Ferguenis appelle également à revoir la décision concernant l'examen du BEM, et ce dans l'intérêt de l'élève. Pour ce qui est de la prime scolaire de 5000 dinars destinée aux enfants démunis, Ferguenis a appelé les responsables du secteur à fixer un seuil précis du salaire pour les éventuels bénéficiaires. Le syndicaliste déplore le fait que chaque école fixe le salaire à son gré.
«Certaines écoles ont fixé un salaire à 18 000 DA et d'autres à 20 000 DA», a-t-il souligné, affirmant que toute ces écoles relèvent de la même direction de l'éducation. Une situation qui a mené, selon lui, les parents d'élèves à se demander sur les raisons de cette distinction d'un établissement à un autre, et d'une direction à une autre.
«Nous souhaitons que la subvention soit accordée à tous, sans conditions ni restrictions, notamment en cette conjoncture particulière que traverse l'Algérie, où tous les travailleurs, y compris ceux qui reçoivent un salaire de 60.000 DA ou 70.000 DA, subissent les effets de la cherté de la vie et de la détérioration du pouvoir d'achat», a proposé Ferguenis.

**Lynda Louifi**

Page 04.qxp_Mise en page 1 07/06/2020 17:55 Page 1



ALORS QUE LE PÉTROLE SE STABILISE

# Le gaz naturel continue sa dégringolade

***Si les prix du baril de pétrole se sont redressés en se stabilisant au-dessous des 35 dollars au début de ce mois de juin, ceux du gaz naturel, par contre, n'arrivent toujours pas à renouer avec la hausse. Sur le marché américain le million de BTU de gaz naturel liquéfié (GNL) pour livraison en juin reste toujours en dessous des 2 dollars en s'échangeant à 1,841 dollars.***



Pour les analystes des marchés gaziers, un redressement des cours ne pourrait s'opérer qu'en 2021, peut-être même au-delà. Il y a trop de GNL sur les marchés. Face à une augmentation de l'offre la demande est restée faible en raison d'un hiver doux au Japon, en Chine et en Corée du Nord, principaux pays importateurs de GNL. Même situation en Europe ou les capacités de stockage de GNL sont remplis à hauteur de 72%.

A l'exemple du pétrole, une reprise des cours du gaz naturel resterait tributaire d'une baisse des stocks.

L'Algérie qui tire près d'un tiers de ses recettes d'exportations des hydrocarbures du gaz naturel subit de plein fouet cette conjoncture défavorable. Les clients traditionnels du gaz algériens se tournent de plus en plus vers le marché spot de GNL dont les prix sont au plus bas.

Durant le premier trimestre de l'année en cours les Etats unis sont devenus les premiers fournisseurs de gaz naturel de l'Espagne, déclassant ainsi l'Algérie à la seconde position.

De son côté, le Portugal n'a pas importé de gaz naturel algérien durant le mois d'avril passé. Pourtant la compagnie portugaise Galp Energia est liée par un accord avec Sonatrach, pour une durée de dix ans, portant fourniture de 2,5 milliards de m3 de gaz naturel par an. Le Portugal et à l'exemple de l'Espagne et d'autres pays européens, a préféré se fournir en GNL à bas prix en provenance des Etats-Unis.

Cette nouvelle donne imposée par les américains fera réagir la firme espagnole Naturgy qui demandera la révision des prix du gaz algérien. Naturgy est liée à Sonatrach par un contrat de vente de gaz naturel de 8 milliards de m3 par an. Un arbitrage international a été demandé par la firme espagnole pour revoir les prix contractuels.

Une part importantes des exportations de gaz naturel algérien est régie par des contrats à long termes soumis au principe «take or pay» (paiement à l'avance). En général un pays qui engage de lourds investissements dans la liquéfaction du gaz naturel ou la construction de gazoducs sur de longues distances doit avant tout garantir des marchés sur le long terme. Depuis l'entrée de nouveaux exportateurs de GNL, la donne a fondamentalement changé.

Beaucoup de pays importateurs de gaz naturel s'adresse au marché spot pour bénéficier de prix bas. En 2019 et pour compenser la baisse de ses exportations en direction de l'Europe, Sonatrach a placé équivalent de 5 milliards da gaz naturel en GNL sur le marché spot en Asie. Ce qui a représenté près du tiers de ses exportations de GNL l'année passée.

### STOCKAGE SATURÉ

Or, au début de 2020, les prix ont fortement chuté, moins de deux dollars pour un million de Btu. Et il n'y a pas que l'Algérie qui subit les contrecoups de cette conjoncture. L'Egypte n'a exporté aucun mètre cube de GNL depuis le 11 mars 2020. Pour que ses investissements soient rentables le million de Btu égyptien ne doit pas être cédé à moins de 4,70 dollars.

Le Nigéria, ce nouveau venu dans le marché mondial du GNL éprouve des difficultés à écouler son gaz. Les capacités de stockage sont saturées et les méthaniers passent des semaines en mer avant de trouver des acheteurs et décharger leurs cargaisons en Europe. L'ensemble des grandes compagnies pétrolières, qui produisent également du GNL sont impactés par l'effondrement des prix. Les investissements prévus dans l'installation de nouvelles capacités de liquéfaction sont désormais gelés.

Aux Etats Unis la baisse de la production de pétrole de schiste s'est accélérée depuis le choc historique des marchés au début du mois de mars passée.

Elle est passée de 13,1 millions de barils par jour au début du mois de janvier 2020 à 11,2 millions de barils à fin mai. Soit une baisse de 1,9 millions de barils par jours. Certains analystes s'attendent à ce que la chute atteindrait les 5 millions de barils à la fin de cette année. Etant un sous-produit du pétrole, la production du gaz de schiste est entrain de baisser aux Usa. En 2019, les exportations américaines de GNL ont atteints un pic de 34,4 millions de tonnes en 2019, soit l'équivalent 46,78 milliards de m3 de gaz naturel.

La baisse des exportations américaines permettrait une reprise graduelle des cours d'ici l'hiver prochain. Mais malgré la percée du GNL américain l'Algérie restera un fournisseur stratégique en gaz naturel de l'Europe. Trois gazoducs d'une capacité totale de 53 milliards de m3 relient l'Algérie à l'Italie, à l'Espagne et au Portugal.

A ces gazoducs, s'ajoute les capacités de production de GNL qui avoisine les 56 millions de m3, soit l'équivalent de 33,6 milliards de m3 de gaz naturel. Grâce à sa proximité géographique du vieux continent, principal marché gazier dans le monde, qui permet une meilleure sécurisation des approvisionnements et une réduction des couts de transport, l'Algérie reste un fournisseur incontournable du marché européen. Pour limiter l'impact de cette conjoncture pétrolière et gazière défavorable Sonatrach doit adapter sa stratégie.

Le gaz naturel ne sert pas seulement à produire de l'électricité et à faire la cuisine. Il sert aussi à l'industrie pétrochimique. Sonatrach dispose d'une capacité de production de plus de huit millions de tonnes d'ammoniacs et d'urée. Au lieu d'exporter le gaz à des prix bas d'importantes quantités peuvent être valorisé et exportés en tant que produits pétrochimiques.

La compagnie pétrolière nationale doit, elle aussi, tirer les leçons du covid-19 et de l'effondrement historique des marchés pétroliers pour revoir ses calculs et se prémunir à l'avenir face à ce genre de crise dévastatrice.

**Larbi C.**

COMMERCE EXTÉRIEUR

# Déficit de 1,5 milliard de dollars au premier trimestre 2020

**LA BALANCE** commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 1,5 milliard de dollars durant le 1er trimestre 2020, contre 1,19 milliard de dollars à la même période en 2019, en hausse de 26,21%, selon les chiffres de la direction générale des Douanes (DGD).

Les exportations algériennes ont atteint près de 7,62 milliards de dollars (mds usd) durant les trois premiers mois de l'année en cours, contre 10,14 mds usd à la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une baisse de 24,89%, précisent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Les importations ont, pour leur part, totalisé 9,12 mds usd, contre 11,33 mds usd, également en baisse de 19,52%. Les exportations ont ainsi assuré la couverture des importations à hauteur de 83,50%, contre 89,48% durant la même période de comparaison.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations algériennes durant le 1er trimestre 2020, avec 92,40% du volume global des exportations, en s'établissant à près de 7,04 mds usd, contre 9,48 mds usd, enregistrant un recul de 25,78%. Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec 578,7 millions usd, ce qui représente 7,60% du volume global des exportations, contre 658,04 millions usd, en baisse de 12,06%, durant la même période de comparaison.

Les statistiques des Douanes montrent que ce recul des exportations hors hydrocarbures a concerné tous les groupes des principaux produits exportés.

En effet, les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits, avec 433,57 millions usd contre 481,47 millions usd, en baisse de (9,95%), des biens alimentaires avec 111,48 millions usd contre 111,72 millions usd (-0,21%) des biens d'équipement industriels avec 11,19 millions usd contre 29,02 millions usd (-61,42%).

Elles étaient composées aussi de produits bruts avec 15,28 millions usd, contre 26,46 millions (-42,23%) et les biens de consommation non alimentaires avec 7,16 millions usd, contre 9,21 millions usd (-22,24%).

Pour ce qui est des importations, quatre groupes de produits sur les sept que contient la structure des importations algériennes ont connu des baisses. En effet, les biens d'équipements industriels, qui ont représenté plus de 29% de la structure des importations, ont totalisé 2,68 milliards usd contre 4,11 milliards usd à la même période de comparaison, en baisse de 34,72%.

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, l'Italie , qui a devancé la France durant les deux premiers mois de 2020, maintient toujours sa place de premier client du pays alors que la Chine est restée son premier fournisseur, malgré une baisse de plus de 32% des importations des produits.

L'Italie a occupé la place du principal client du pays avec 1,17 milliard usd d'exportations algériennes vers ce pays, (15,44% du montant global des exportations), malgré une baisse de plus de 33%, suivie de la France avec 1 milliard usd (13,20%), la Turquie avec 705,03 millions usd (9,26%), l'Espagne avec 627,85 millions usd (8,24%) et la Chine avec 471,27 millions usd (6,19%).

**M. B.**

Page 05.qxp_Mise en page 1 07/06/2020 17:59 Page 1



EN PRÉVISION DU DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

# Des mesures strictes dans le transport privé

*Dans la perspective d'une reprise de leurs activités, dans le cadre du déconfinement progressif adopté par le gouvernement, les transports privés devront être soumis à des mesures de préventions strictes. Surtout que le risque de contamination au COVID-19 est élevé, d'autant que les transports en commun sont des espaces confinés et encombrés.*




Le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des transports (FNTT), Seddik Berrama, a appelé le ministère de tutelle à associer les transporteurs à l'élaboration des programmes de transport et des mesures à prendre en période de déconfinement.

Préconisant d'imposer des mesures strictes à la reprise des activités des transporteurs privés, le secrétaire général de la FNTT a indiqué que les entreprises de transport public, à l'instar de l'ETUSA, le métro et le tramway d'Alger, les trains, et la compagnie nationale de transport aérien ont pris les mesures nécessaires dans ce volet, en garantissant les appareils de désinfection et de protection et en formant leur personnel. Il est impératif de se diriger, précise-t-il dans sa déclaration, vers les transporteurs privés, en leur imposant des mesures préventives strictes.

Il a mis en garde contre le risque de contamination que pourrait représenter la reprise des activités des transporteurs privés, notamment ceux qui ne respectent pas les lois, en termes de nombre de passagers autorisés, de distanciation physique, de désinfection et de prévention.

Le SG de la FNTT a souligné l'importance de bien étudier le retour du transport privé, aussi bien pour les autobus que pour les taxis, en veillant à l'application de la loi «même pour les véhicules de transport clandestin», sachant que les transports en commun ne sont pas, jusqu'à l'heure, concernés par le déconfinement. L'intervenant préconise l'élaboration des programmes de transport et d'imposer des conditions aux transporteurs privés, en termes d'heure de travail et de lignes à desservir, notamment s'il est question du retour des travailleurs à leurs postes. «Jusqu'à présent aucun plan n'a été élaboré pour les autobus privés concernés par le travail par système de vacation, ni pour les taxis», a-t-il signalé.

Selon lui, ces mesures doivent être accompagnées d'un contrôle rigoureux, de mesures pointilleuses et du strict respect de la loi. Il estime que l'implication des transporteurs dans la définition des mesures préventives est nécessaire. Car, dit-il, «la prise de mesures unilatérales par l'administration peut entrainer des difficultés dans la mise en œuvre».

S'adressant aux transporteurs, M. Berrama les appelle à faire preuve de vigilance en respectant les décisions prises par le Gouvernement, soulignant que «la reprise du travail avec des revenus inférieurs est mieux que de ne pas le reprendre définitivement», regrettant au passage le maintien de l'activité par certains transporteurs privés au niveau de certains villages à l'intérieur du pays, en dépit des risques de propagation de la pandémie.

En prévision de la reprise de l'activité après la levée du confinement, les transports urbains se préparent déjà. L'ETUSA en est un exemple. L'entreprise a adopté une panoplie de mesures préventives. Il s'agit notamment, de la désinfection des bus, de la réduction du nombre des passagers et de l'adoption d'une nouvelles formule de tarification.

**Lilia Ait Akli**

## COMPLEXE D'EL HADJAR

### Remise en service d'une unité après un acte de sabotage

**L'UNITÉ** de préparation des matières et aggloméré (PMA) du complexe d'El Hadjar, a été remise en service après 15 jours d'arrêt suite à un acte de sabotage, a indiqué hier dimanche un communiqué de Imetal, société mère du complexe. «Malgré les conditions de confinement et les difficultés de la tâche, les travaux de remplacement du câble volé au niveau de l'unité PMA ont été entamés le 21 mai dernier pour une durée prévisionnelle du chantier, estimée initialement à 20 jours. Ce chantier n'a duré finalement que 15 jours», précise le Groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques-Algérie (Imetal). Il s'agit d'un «temps record» vues l'ampleur et les conditions de déroulement des travaux qui ont été achevés le 4 juin en cours avec des essais concluants de la mise en service des installations, selon le communiqué qui a salué «la mobilisation et l'engagement exemplaire de l'ensemble des compétences internes de l'entreprise (cadres, maîtrise, et exécution)». En outre, les travaux de la remise en service ont été réalisés avec un «minimum de dépenses», avec l'utilisation d'un câble récupéré d'une ancienne installation, note encore la même source. Lors de sa première visite dans le cadre d'un audit mené au niveau du complexe, le PDG du groupe Imetal, Tarik Bouslama, avait mis l'accent sur l'importance de renforcer la sécurité de la zone, ce qui a été rapidement prise en charge. Selon le communiqué, le vol du câble est un acte de sabotage qui visait à «paralyser le complexe d'El Hadjar, juste avant l'installation de la nouvelle équipe dirigeante». Une plainte a été déposée à la gendarmerie et l'affaire est actuellement au niveau de la justice, ajoute la même source. Fin avril dernier, l'Assemblée générale extraordinaire (AGO) du complexe d'El Hadjar avait nommé Reda Belhadj nouveau directeur, en remplacement à Chemseddine Maâtallah. Le communiqué rappelle, par ailleurs, que l'unité PMA est «prête pour acheminer le coke et l'aggloméré vers le haut fourneau», et ce depuis le 05 du mois en cours.

**N. C.**

FILIÈRE MARAICHÈRE

# Omari à l'écoute des partenaires sociaux

**LE MINISTÈRE** de l'Agriculture souhaite booster la culture maraichère en portant au préalable une oreille attentive aux préoccupations des agriculteurs de cette filière vitale. Cette dernière représente un taux de 29 % de la valeur globale de la production nationale agricole, estimée en 2018 à plus de 3 000 milliards de dinars.

Dans l'optique du développement de cette culture, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari a rencontré, avant hier à Alger, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière maraichère, Abdelkader Naga. S'inscrivant dans le cadre des rencontres de concertation avec les différents partenaires sociaux, cette réunion a été consacrée à l'examen des doléances et propositions des producteurs, émanant de leur propre expérience en la matière. Il s'agit de pouvoir leur débrayer le terrain et parvenir à des solutions réalisables, qui permettent de promouvoir ce segment agricole, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture.

Le ministre a plaidé à cette occasion «à la mobilisation de l'ensemble des compétences scientifiques et techniques afin de valoriser, promouvoir et développer la filière maraichage dans le but d'améliorer la production nationale et de créer une valeur ajoutée à l'économie en général».

Les parties ont évoqué, dans ce contexte, plusieurs propositions et projets de base, dont le foncier agricole et la création de l'Office national pour le développement de l'agriculture industrielle dans les régions sahariennes. Les concertations ont porté également sur le rôle des coopératives agricoles dans l'amélioration quantitative et qualitative de la production, des revenus des partenaires agricoles ainsi que l'encadrement et la formation.

Dans ce contexte, le projet de décret relatif à la création de coopératives agricoles a été débattu, outre la simplification des procédures d'accréditation, caractérisées par la bureaucratie au niveau local. L'objectif étant de développer la production nationale et par ricochet les capacités des exportations des produits agroalimentaires et de l'accès aux marchés internationaux à la faveur de la dynamique des coopératives et regroupements des producteurs.

Pour sa part, M Naga a exprimé son appréciation quant à l'adhésion des membres actifs à cet organisme créé il y a à peine une année et demi (février 2019), soulignant l'impératif de soutenir cette filière dans toutes les zones de production et la numérisation du secteur en vue de mieux accompagner les opérateurs.

Rappelons que le ministre de l'Agriculture avait annoncé, jeudi dernier, de nouvelles mesures pour l'octroi des terres agricoles aux investisseurs avec l'accompagnement de nouveaux organismes, en adaptation avec la politique agricole adoptée. M. Omari avait cité, entre autres mesures, la création d'un dispositif pour le recensement des investisseurs et le suivi de leurs activités.

Il s'agit de lancer une nouvelle dynamique dans les grands espaces agricoles et d'aplanir les contraintes rencontrées par les producteurs.

Ainsi, le département de Omari envisage d'adopter «le principe du partenariat après la définition des conditions d'exploitation des biens agricoles, relevant de l'Etat, sur la base de la contribution de chaque partenaire, par les moyens de production, dans les projets d'investissement». C'est dans cette logique qu'intervient la promulgation d'un décret interministériel visant à mettre en lumière un certain nombre de dispositions de la loi sur l'investissement agricoles.

Sur les projets des chambres froides, le ministre avait relevé que le programme de développement des capacités frigorifiques, confié à l'entreprise Frigomédit, a été revu en 2018 pour englober 30 unités de froid, dont 2 au sud du pays (El Menia et Timimoune) avec une capacité pouvant atteindre 383.500 M3.

Les modifications introduites ont permis de maintenir les projets programmés dans le Sud et de geler certains projets dans le Nord, en tenant compte de ceux réalisés par le privé, a –t-il-expliqué.

Autant dire que la hausse de capacités nationales de stockage permettront à coup sûr d'instaurer un certain équilibre dans le marché agricole et assurer la disponibilité des produits en cas d'éventuelle pénurie.

**Aziza Mehdid**

Page 06.qxp_Mise en page 1 07/06/2020 18:12 Page 1



**EPE - ALGERIE TELECOM - SPA**
**Direction Opérationnelle Ghardaïa NIF :000216299033049**

## Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/AT/DO47/SDSF/DAL/SACH /2020

La Direction Opérationnelle de Ghardaïa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales qui a pour objet : **TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES**pour les entreprises aptes à réaliser pour le compte de Algérie Télécom Direction Opérationnelle de Ghardaïa, et ce conformément aux prescriptions techniques du cahier des charges,Le présent avis est constitué de neuf(09) Lots reports comme suit:

| Lot N° | Désignation | KM/Art | KM/Alv |
|---|---|---|---|
| 01 | Extension Canalisation Urbain GHARDAIA HASSI FHEL | 0.945 | 1.875 |
| 02 | Extension Canalisation Urbain GHARDAIA Cité Hadika- METLILI | 0.77 | 3.01 |
| 03 | Extension Canalisation Urbain GHARDAIA Hai AMMI HAMMOU -ELATTTEUF | 0.415 | 0.829 |
| 04 | Extension Canalisation Urbain GHARDAIA Ouled Fredj - ELMENEA | 0.38 | 0.735 |
| 05 | Extension Canalisation Urbain GHARDAIA Ksar Belkacem - ELMENEA | 0.35 | 0.85 |
| 06 | Extension Canalisation Urbain GHARDAIA Hai Ben Abderrahmane - ELMENEA | 0.34 | 0.67 |
| 07 | Extension Canalisation Urbain GHARDAIA Hai ZEZRATOU | 0.31 | 1.145 |
| 08 | Extension Canalisation Urbain GHARDAIA Hai EL-KORTI - GHARDAIA | 0.25 | 0.962 |
| 09 | Extension Canalisation Urbain GHARDAIA Hai Amir AEK Sidi abaz | 0.24 | 0.682 |

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle de Ghardaïa contre le paiement de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation à verser au compte bancaire n ° 001 00292 0300 000 403 49 Agence BNA GHARDAIA.

**Offre Administrative**:
01- Copie du registre de commerce électronique **obligatoire.**
02- Casier judiciaire N°03 du soumissionnaire.
03- Copie de la carte fiscale.
04- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
05- Mise à jour (CNAS, CASNOS).
06- Statuts de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale
07- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès de l'antenne locale du CNRC lorsqu'il s'agit d'une personne morale

**OFFRE TECHNIQUE :**
01- Le présent cahier des charges, paraphé, servis, signé et cacheté dans les endroits requis précédés de la mention « lu et approuvé »
02- La déclaration de probité signée et cachetée
03- La déclaration à souscrire signée et cachetée

**Offre Financière**:
1- La lettre de soumission, visée et signée ;
2- Les bordereaux des prix unitaires, dûment renseignés sans rature ni surcharge, visés et signés ;
3- Le devis estimatif et quantitatif, dûment renseigné sans rature ni surcharge, visé et signé ;

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'operateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offresainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « administratif», « offre technique », «offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et ne contient, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**ALGÉRIE TELECOM - SPA**
**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE GHARDAIA**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°09/AT/DO47/SDSF/DAL/SACH /2020**
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES DES OFFRES »**
**«TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES»**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE GHARDAIA**
**ADRESSE: Centre ville PLACE KHEMISTI Ghardaïa**

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15ème) jour à 14h00 à compte de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
L'ouverture aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.
Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la direction opérationnelle de Ghardaïa.

*Le Jeune Indépendant* **du 08/06/2020 / ANEP 2016009252**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE M'SILA**
**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE**

## *AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L' APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 01/2020*

Conformément aux dispositions de l'article 40 alinéa 02 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Wilaya de M'sila - Direction de l'administration Locale informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales n° 01/2020 relatif à :

***Raccordement avec équipements en énergie renouvelable des écoles primaires***

*Lot N° 01 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Abdelmadjid Khadraoui commune de Temsa.*
*Lot N° 02 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Echahid Djadaoui Atia commune de Slim.*
*Lot N° 03 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Echahid Djaidjaa Said commune de Tarmount*
*Lot N° 04 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Echahid Rezig Brahim commune de Berhoum.*
*Lot N° 05 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Bellil Messaoud commune de Maarif*
*Lot N° 06 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Thameur Echahideine commune de Sidi M'hammed.*
*Lot N° 07 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Dilmi Elgharbi commune de Khatouti Sed Eldjir .*
*Lot N° 08 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Omar Ibn El Khatab commune de Chellal .*
*Lot N° 09 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Menasria Belguacem commune de M'tarfa .*
*Lot N° 10 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Nessal Djelloud Brahim commune de Maadid.*
*Lot N° 11 : Raccordement avec équipements en énergie renouvelable de l'école Echahid Benguasmia Kaddour commune de Djebel Messaad.*

paru dans les journaux nationaux ( Elikhbaria le 15/02/2020 et Le Jeune Indépendant le 15/02/2020 ) est déclaré Infructueux pour le motif suivant : aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges.

*Le Jeune Indépendant* **du 08/06/2020 / ANEP 2016009295**



LIBAN

# Journée de manifestation antipouvoir émaillée de violences

*Les violences qui ont émaillé la manifestation antipouvoir, samedi à Beyrouth, ont fait au moins 48 blessés. L'armée est intervenue pour disperser les manifestants. Il s'agit du premier rassemblement depuis l'allégement du confinement.*



Plusieurs centaines de manifestants Libanais ont rallié samedi le centre de Beyrouth pour fustiger l'impuissance du gouvernement face à l'effondrement économique, des heurts éclatant avec des partisans du mouvement chiite du Hezbollah.
Cette mobilisation sur la place des Martyrs s'est accompagnée d'escarmouches entre manifestants et forces de l'ordre, qui ont fait usage de gaz lacrymogènes. Quarante-huit personnes ont été blessées, dont 37 soignées sur place, selon la Croix-Rouge libanaise.
Le rassemblement de samedi est le premier depuis que les autorités ont commencé à alléger le confinement imposé à la mi-mars pour enrayer la propagation du nouveau coronavirus. Le Liban a connu en octobre un soulèvement inédit contre la classe politique accusée de corruption et d'incompétence.
En soirée, selon une source de sécurité, des coups de feu ont été échangés dans la capitale entre les habitants d'un quartier sunnite, bastion de l'ancien Premier ministre Saad Hariri, et un quartier chiite voisin, bastion du parti Amal. L'armée s'est déployée et a rétabli le calme, a indiqué l'agence étatique ANI, faisant état de deux blessés.
Plusieurs hautes instances religieuses, mais aussi M. Hariri et le Hezbollah, ont dénoncé des insultes visant Aïcha, la femme du prophète, qui ont été à l'origine des tensions. Ces insultes ont provoqué la colère à Tripoli (nord), où des manifestants ont lancé des pierres sur des forces de l'ordre qui ont répliqué avec des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc, selon une correspondante de l'AFP. Le Premier ministre Hassan Diab a dénoncé sur Twitter ces insultes, appelant les Libanais à faire preuve de «sagesse».
En journée déjà les tensions étaient vives à Beyrouth. Parmi les manifestants certains ont appelé au désarmement du Hezbollah. Des jets de pierre ont été échangés entre des contestataires et des partisans du puissant mouvement chiite venus d'un quartier voisin, mais l'armée s'est interposée, selon un photographe de l'AFP.
«Chiite, chiite», ont scandé les partisans du Hezbollah, certains brandissant le drapeau jaune du mouvement.La question des armes du Hezbollah est un des principaux sujets de discorde dans la classe politique. Le groupe est la seule faction à ne pas avoir abandonné son arsenal militaire au sortir de la guerre civile (1975-1990).
La majorité des manifestants portait un masque en raison de l'épidémie de coronavirus. «Non au Hezbollah, non à ses armes», pouvait-on lire sur la pancarte brandie par Sana, manifestante de 57 ans originaire de Nabatiyé (sud).
Des groupes hétéroclites participent aux manifestations, avançant une pléthore de griefs économiques et sociaux, et réclamant pour certains des législatives anticipées. «Pour un gouvernement qui élimine la corruption, pas qui la protège», pouvait-on lire sur une pancarte.
Près de la place des Martyrs, à l'entrée d'une rue menant au Parlement, des manifestants qui caillassaient les forces de sécurité et saccageaient des vitrines ont été dispersés par des tirs de gaz lacrymogènes. Les contestataires ont incendié des bennes à ordure dans le centre-ville, repoussés par les policiers anti-émeute qui avançaient en rangs serrés. «Nous manifestons pour obtenir nos droits, des soins médicaux, l'éducation, le travail, les droits les plus basiques dont un être humain a besoin pour rester en vie», a confié à l'AFP Christina, une étudiante de 21 ans. Déclenché le 17 octobre 2019, le soulèvement a vu certains jours des centaines de milliers de Libanais battre le pavé pour crier leur ras-le-bol.
Depuis l'année dernière, le pays poursuit son effondrement économique qui s'accompagne d'une forte dépréciation de la livre libanaise et d'une explosion de l'inflation. Le chômage touche plus de 35% de la population active, tandis que plus de 45% de la population vit sous le seuil de pauvreté, selon le ministère des Finances.
Malgré l'essoufflement de la mobilisation ces derniers mois, des cortèges de voitures ont défilé certains jours dans la capitale, tandis que des affrontements à Tripoli ont opposé des manifestants aux forces de l'ordre, faisant un mort fin avril. Sous la pression de la rue, un nouveau gouvernement a été formé en début d'année, sans effet.
Les autorités ont adopté fin avril un plan de relance économique, et entamé des négociations sur des aides financières avec le Fonds monétaire international (FMI). **R. I.**

## BOEING UKRAINIEN ABATTU EN JANVIER

### L'Iran prêt à envoyer les boîtes noires

**CES DERNIÈRES** ne seront d'« aucune aide » à l'enquête sur les causes du drame, a cependant estimé un officiel cité par l'agence de presse IRNA.
L'Iran est prêt à transmettre à l'étranger les boîtes noires du Boeing ukrainien, abattu au-dessus de Téhéran en janvier, rapporte, samedi 6 juin, l'agence officielle iranienne IRNA. Selon cette dernière, qui cite Mohsen Baharvand, ministre adjoint des affaires étrangères, chargé des affaires juridiques et internationales, l'enquête est cependant « presque terminée » et leur contenu « n'apportera aucune aide bénéfique au processus de l'investigation ».
Les forces armées iraniennes avaient reconnu le 11 janvier avoir abattu « par erreur », trois jours plus tôt, l'appareil assurant le vol PS 752 d'Ukraine International Airlines entre Téhéran et Kiev, peu après son décollage. Le drame a coûté la vie aux 176 personnes présentes à bord, en majorité des Iraniens et des Canadiens, pour beaucoup binationaux.
« Un pas dans la bonne direction »
Ottawa réclame depuis des mois que l'Iran, qui ne dispose pas de moyens techniques permettant d'extraire et déchiffrer les données des boîtes noires, transmette celles-ci à l'étranger pour que leur contenu puisse être analysé.
En mars, après que Téhéran eut annoncé être prêt à transférer les boîtes noires vers l'Ukraine ou la France, le ministre des affaires étrangères canadien, François-Philippe Champagne, avait jugé qu'il s'agissait d'« un pas dans la bonne direction ». « Mais évidemment, moi, je continue de juger l'Iran par leurs actions et non par leurs paroles », avait-il immédiatement ajouté. Dans son entretien avec IRNA, M. Baharvand laisse entendre que l'Iran pose certaines conditions à l'envoi des boîtes noires à l'étranger.

VENEZUELA

# Juan Guaido réapparaît dans les rues

« **CEUX** qui se cachent, ce sont eux. » Le chef de l'opposition vénézuélienne Juan Guaido est allé à la rencontre de la population selon des vidéos diffusées samedi par des proches, lors de sa première apparition publique après les affirmations du gouvernement selon lesquelles il s'était réfugié dans l'ambassade de France. Paris avait démenti vendredi ces affirmations du ministre des Affaires étrangères vénézuélien Jorge Arreaza, la veille.
Juan Guaido apparaît sur ces images rendues publiques par son équipe et par des parlementaires alliés, portant des gants et un masque de protection à cause de la pandémie de coronavirus. Il marche près d'une file de véhicules devant une station-service, tout en saluant et en discutant avec des conducteurs. « Ceux qui se cachent ce sont eux (…) 15 millions de dollars de récompense pour eux. Je suis moi en train de montrer mon visage », déclare Juan Guaido sur l'une de ces vidéos, dont il n'est pas précisé où ni quand elles ont été tournées. La justice américaine a promis fin mars 15 millions de dollars de récompense pour la capture du président socialiste Nicolas Maduro, accusé de « narcoterrorisme ».
Le président vénézuélien a suggéré lundi que Juan Guaido pouvait s'être « caché dans une ambassade ». Trois jours plus tard, son ministre des Affaires étrangères déclarait que l'opposant se trouvait dans « l'ambassade de France » et qu'un autre opposant, Leopoldo Lopez, avait trouvé refuge à la résidence de l'ambassadeur d'Espagne. Il réclamait leur arrestation. « Juan Guaido ne se trouve pas à la résidence (de l'ambassadeur) de France à Caracas », répliquait vendredi la porte-parole du ministère français des Affaires étrangères Agnès von der Mühll. « Il n'est dans aucune de nos enceintes » à Caracas, ajoutait-elle, interrogée par l'AFP, en soulignant que la France l'avait « confirmé à plusieurs reprises aux autorités vénézuéliennes ». Le président du Parlement est poursuivi dans son pays dans plusieurs affaires depuis qu'il s'est proclamé président par intérim du Venezuela en janvier 2019. Mais à ce jour, aucun ordre d'arrestation n'a été rendu public. Le procureur général Tarek William Saab l'accuse d'avoir fomenté une «tentative d'invasion» début mai avec la complicité des Etats-Unis, et d'encourager des actions pour déstabiliser le régime. Comme la France et l'Espagne, une cinquantaine de pays reconnaissent Juan Guaido comme président par intérim, plutôt que Nicolas Maduro, élu chef d'Etat selon eux au moyen de graves irrégularités. **R. I.**

## FRANCE FOOTBALL QUALIFIE ARIBI DE TALENT PROMETTEUR D'AFRIQUE

**LE BUTEUR** algérien de la formation tunisienne de l'Etoile du Sahel (ESS) Karim Aribi, est considéré par « France Football » comme l'un des talents les plus prometteurs du football africain en compagnie de Jackson Maluka du TP Mazambe et Mustapha Mahmoud du Zamalek. « Dans le style, il y a du Islam Slimani, dans le parcours, il y a du Baghdad Bounedjah.», a écrit France Football dans un article consacrés pour le mercato. Les performances d'Aribi notamment en Ligue des champions d'Afrique dont il est actuellement le buteur avec onze réalisations en huit rencontres l'on mis sous les feux des projeteurs. Il est à noter que l'attaquant de 25 ans sous contrat avec l'étoile du Sahel jusqu'en 2022 attire les convoitises des clubs saoudiens et égyptiens. Sa valeur marchande se situant entre 500 000 et 1 million d'euros.

## AFFAIRE HALFAIA-SADAOUI : L'IMBROGLIO BOUSSOUF ?

**DEPUIS** le début de l'histoire de l'enregistrement sonore entre le directeur général de l'ES Sétif Fahd Halfaia et l'intermédiaire Nassim Sadaoui, de nombreuses informations nous sont parvenues mais sans preuves. Aujourd'hui nous avons reçu un document, un mandat du dirigeant sétifien fait pour le Nassim Sadaoui afin de transférer Ishak Talal Boussouf à l'OGC Nice. Or depuis le début de l'affaire, selon nos investigations, l'origine du litige ayant abouti à la sortie de l'enregistrement, était justement ce mandat. Selon plusieurs informateurs, Hafaia aurait voulu écarter Sadaoui de la transaction avec Nice. Révélé il y'a une année, Ishak Boussouf attise les convoitises de nombreux intermédiaires, compliquant l'éventualité d'un départ du joueur d'Algérie.

## OGC NICE : L'ENCHAÎNEMENT D'OUNAS CONTRE LYON ÉLU PLUS BEAU BUT DE LA SAISON

**LE BUT** inscrit par l'international algérien de l'OGC Nice, Adam Ounas, contre l'Olympique Lyonnais (1-2) en Coupe de France a été élu par les supporters, plus beau but de la saison 2019-2020, a indiqué le club azuréen sur son site officiel. Le joueur algérien a recueilli 54% des voix des nombreux supporters ayant pris part à ce sondage organisé lors de la dernière semaine de mai. La réalisation d'Ounas était opposée à celle de Pierre Lees-Melou contre Toulouse. Le 30 janvier 2020, les « Aiglons » recevaient les « Gones » dans le cadre des 8es de finale de la Coupe de France. Menés à une minute de la fin du temps réglementaire (0-1, but de Dembélé), ils reviennent dans le match grâce à une petite merveille d'action. Alerté par le défenseur brésilien Dante sur du jeu direct, Ounas s'amène le ballon d'un contrôle de l'extérieur du pied, met son corps devant celui d'Andersen, puis conclut d'une frappe pure du gauche. A noter que derrière cette réalisation somptueuse, le « Gym » encaissera un second but (1-2, penalty d'Aouar à la 93′), qui mettra fin à son parcours en Coupe de France. Pour rappel, l'OGC Nice a décidé en mai dernier de ne pas activer l'option d'achat dont il disposait pour l'international algérien Adam Ounas, prêté par Naples jusqu'à la fin de la saison en cours.

RAOUF SALIM BERNAOUI (PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ESCRIME) :

# «Nous avons soumis notre programme de reprise au MJS»

*La Fédération algérienne d'escrime (FAE) a soumis son programme de reprise des activités au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et attend le feu vert de la tutelle pour reprendre les compétitions après la levée du confinement imposé en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a-t-on appris samedi de l'instance fédérale. «Nous avons préparé notre programme de reprise des activités post-Covid qu'on a soumis au MJS.*



Nous attendons l'aval du ministère pour entamer les entraînements et les compétitions», a déclaré le président de la fédération, Raouf Salim Bernaoui, à l'APS. Selon le patron de l'instance fédérale, les entraînements de l'élite reprendront immédiatement après la réouverture des salles de sport, suivis deux semaines plus tard par les compétitions, des minimes jusqu'aux seniors. «Je sais que c'est un laps de temps très court entre le retour aux entraînements et la reprise des compétitions, mais il ne nous reste que trois mois avant le Championnat d'Afrique, prévu en septembre prochain au Caire, un rendez-vous crucial puisqu'il sera qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo l'été prochain», a expliqué l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports. Toutes les compétitions ont été suspendues et les salles de sport fermées en Algérie depuis le 16 mars dernier sur instruction du MJS pour empêcher la propagation du Covid-19, ce qui a perturbé le programme d'activité de l'ensemble des fédérations, dont certaines, à l'image de la natation et du rugby, ont préféré carrément mettre fin à leur saison. Interrogé sur les mesures sanitaires adoptées par la FAE en prévision de la reprise, l'ancien escrimeur de l'équipe nationale a fait savoir qu'il y aura moins de combats au programme pour diminuer le nombre d'athlètes dans la salle. Ces derniers seront, en outre, soumis à un contrôle médical «strict» pour éviter tout problème de santé, avec un suivi rigoureux de la condition physique des escrimeurs, «notamment ceux de l'élite qu'il faudra préserver». La Fédération algérienne d'escrime avait bouclé ses épreuves de coupe au début de l'année, à l'inverse de celles de championnat (toutes catégories, dans les deux sexes), qui devait se faire avant le mois sacré du Ramadhan. A rappeler que Bernaoui a repris les commandes de la FAE le 7 mars dernier, à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire qui avait validé son retour à la tête de l'instance fédérale après la fin de sa mission en tant que ministre du secteur.

# JM Oran-2022 : Le COJM relance ses activités officielles

**LE COMITÉ** d'organisation des jeux méditerranéens (COJM) prévus à Oran en 2022 vient de relancer ses activités officielles après près de trois mois d'arrêt à cause de la pandémie de coronavirus en tenant, en fin de semaine, une réunion par visio-conférence avec ses douze commissions techniques spécialisées. Lors de cette réunion l'accent a été mis sur la nécessité de veiller à ce que les sites réservés pour les compétitions sportives répondent aux critères définis par le Comité international de ces jeux (CIJM), a indiqué à l'APS, Rafik Cherak, chargé de la communication du COJM. Le report d'une année supplémentaire de cet évènement programmé initialement pour l'été 2021 permet en effet de «mieux prendre en charge ce dossier, et ce, en étroite coordination avec les autorités locales qui sont chargées de la réalisation et du suivi des infrastructures sportives en cours de construction ou réhabilitation en prévision du rendez-vous méditerranéen», a-t-il expliqué. Présidée par le directeur général du COJM, Salim Iles, cette rencontre intervient avant quelques jours d'une autre réunion par visio-conférence regroupant lundi ces mêmes commissions avec le Comité de coordination du CIJM que préside le Français, Bernard Amslam, rappelle-t-on. La réunion des commissions spécialisées a été également une occasion pour «apporter quelques réajustements à la feuille de route du COJM en prévision de la 19e édition des JM après l'ajournement de sa date en raison de la pandémie de coronavirus», a encore précisé la même source, assurant au passage que ce report incite désormais le COJM à redoubler d'efforts pour profiter du temps de préparation supplémentaire qui lui a été accordé pour revoir à la hausse ses objectifs». L'essentiel des réajustements qui devront être apportés à cette feuille de route concerne notamment la commission d'organisation sportive. Cette dernière est censée réétudier l'état du programme journalier des compétitions et le réajustement des manuels techniques avec les nouvelles dates des Jeux, d'autant que ces derniers vont se rapprocher avec plusieurs compétitions internationales (Jeux mondiaux, Championnats du monde d'athlétisme, de natation et de tir sportif, entre autres, tous prévus pour le mois de juillet 2022, souligne-t-on.La dernière réunion du COJM avec le Comité d'organisation du CIJM avait eu lieu en février dernier à Oran. A l'époque, les JM étaient programmés pour l'été 2021, avant que la crise sanitaire ne frappe de plein fouet le monde entier obligeant l'instance sportive méditerranéenne, en coordination avec les autorités sportives algériennes, de prendre la décision de reporter le rendez-vous qui est désormais programmé du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on.

PIERRE OLIVIER BECKERS (HAUT RESPONSABLE DU CIO) :

# «Le rendez-vous de Tokyo aura lieu en 2021 ou n'aura pas lieu»

«**LES JEUX** (de Tokyo) auront lieu en 2021 ou n'auront pas lieu», a déclaré le Belge Pierre-Olivier Beckers, haut responsable du CIO, qui préside notamment la Commission de coordination des JO-2024, dans un entretien au journal L'Avenir, samedi. «Aujourd'hui, tout le monde est convaincu qu'ils débuteront le 23 juillet 2021. Comme nous sommes persuadés que les Jeux se dérouleront en 2021 ou ils n'auront pas lieu», affirme-t-il en référence à la pandémie de Covid-19.»Il est, en effet, inenvisageable de tenir à bout de bras un tel projet plus longtemps, avec des coûts colossaux et des milliers de personnes mobilisées. De plus, il est indispensable de reprendre le calendrier sportif normal, afin de permettre aux grands événements de retrouver leur place. Toutes les fédérations sportives ont dû s'adapter au report des Jeux. On ne peut pas concevoir pareil chamboulement une seconde fois», poursuit le président du Comité olympique belge. D'après Beckers, la décision finale «sera prise au printemps si des questions subsistent encore», précisant qu'il se dit «optimiste» quant à la tenue des Jeux, rejetant toutefois l'idée de JO à huis clos. Concernant l'édition 2024, il «veut que Paris soit différent (des éditions précédentes). Nous tenons à organiser des Jeux responsables sur le plan économique, des Jeux solidaires, inclusifs, durables et utiles pour la société». «La volonté du CIO est que les Jeux s'adaptent aux besoins des villes, des pays, et plus l'inverse. Paris sera la première édition qui s'inscrira totalement dans cette vision», avance-t-il encore. «Il faut lutter contre le gigantisme. A Paris, on va revenir à un budget inférieur à celui des éditions précédentes : 3,8 milliards d'euros pour les opérations et environ 3 milliards pour toutes les infrastructures», conclut le patron de la Commission de coordination des JO-2024.

# Le Président de la FIFA s'active pour un meilleur football

*La FIFA organisera une série de discussions en ligne avec l'ensemble des associations membres et des autres acteurs, afin de débattre et d'évaluer les propositions susceptibles de contribuer à «façonner un meilleur football pour l'avenir».*



Dans un message vidéo adressé aux 211 associations membres de la FIFA, le Président de la FIFA a fait savoir que, grâce aux consultations en cours et au travail réalisé par l'administration de la FIFA, un plan d'aide financière qui «bénéficiera à l'ensemble du football» est entré dans sa phase de préparation. Il devrait être présenté lors de la prochaine réunion du Conseil de la FIFA. Par ailleurs, les discussions sur le calendrier international des matches ont permis de se rapprocher «d'une solution équilibrée». Gianni Infantino en a également profité pour rappeler la nécessité de donner la priorité à la santé, dans une période où le football reprend doucement ses droits dans le monde malgré la pandémie de Covid-19. Il a souligné par ailleurs les mesures prises par la FIFA et l'ensemble de la communauté du football pour protéger le bien-être de tous les participants. Le Président de la FIFA a estimé qu'il faudrait réfléchir au moyen de ramener les supporters dans les stades, constatant que le football n'était plus tout à fait le même sans les supporters. Toutefois, ce retour devra s'opérer de façon responsable, dans le respect des instructions et des consignes données par les gouvernements et les autorités sanitaires. En adressant à tous via une missive Giianni Infantino dira qu'avant toute chose, qu'il veut profiter de cette occasion pour les informer de certaines activités menées par la FIFA depuis mon dernier message, en commençant par remercier le Bureau du Conseil pour ses activités ces deux derniers mois .Ces dernières constituent la base de la feuille de route qui servira à la reprise des compétitions, sans jamais perdre de vue le principe le plus important : la santé avant tout ! La possibilité qui vous est désormais offerte d'autoriser cinq remplacements par match s'inscrit dans la même logique : protéger la santé, en l'occurrence celle des joueurs. La santé publique doit rester notre priorité, sans négliger le bien-être des joueurs, des arbitres et de toutes les personnes impliquées dans les activités liées au football. La FIFA a pleinement confiance dans les décisions prises ou qui seront prises, en concertation avec les gouvernements et les autorités sanitaires de tous les pays associés à l'instance internationale. Le football a déjà repris dans plusieurs pays, ou il est en train de le faire. Cette nouvelle est source d'espoir pour nous et pour beaucoup de supporters à travers le monde. Néanmoins, il nous faut également comprendre et respecter ceux qui ont fait d'autres choix. Je pense ici à ceux d'entre nous qui estiment avoir besoin de plus de temps pour s'assurer que la reprise peut avoir lieu dans des conditions de sécurité optimales ajoutera le boss de la FIFA qui confirmera son total soutien aux décisions qui seront prises décisions. Gianni Infantino rappellera entre autres qu'il ne faut pas non plus oublier les supporters. Sans spectateurs, le football n'est pas le même. ''Nous devons veiller à ce que les supporters soient accueillis de façon responsable, en toute sécurité. En étant solidaires, nous trouverons les solutions qui nous permettront d'imaginer un meilleur football pour l'avenir''. La reprise des compétitions pour les clubs de haut niveau s'est naturellement imposée comme une priorité, mais nous devons également penser aux équipes nationales, au football féminin, aux divisions inférieures, aux compétitions de jeunes et au football de base. Il faut rester unis sur tous ces aspects et faire en sorte que le football puisse reprendre dans sa globalité. C'est notre priorité et notre plan d'aide financière s'inspirera également de ce principe'' ajoutera le président de la FIFA avant d' annoncer que les membres de l'instance internationale ont bien progressé sur un autre sujet très important, à savoir le calendrier international des matches. Cette situation extrêmement difficile selon Infantino a permis au football, grâce à implication de tous et à travers la FIFA, de créer un dialogue sain et direct autour de tous les aspects du sport roi. Dans sa missive il parlera des questions de gouvernance et les aspects financiers (des plafonds salariales ou d'indemnités de transfert, sur d'autres mécanismes de taxation). ''Personnellement, je suis favorable à une règlementation plus stricte et plus claire en matière financière. Il faut imposer une transparence totale et des principes de bonne gouvernance. La FIFA œuvre sans relâche dans ce domaine, même si nous devons faire face à de puissants intérêts individuels, qui s'opposent à notre engagement en faveur d'une meilleure gouvernance globale de notre sport. Continuons à travailler ensemble à améliorer le football. Car ensemble, nous gagnerons. Conclura le président de la FIFA . Agence et

**R S.**

# Équipe nationale : Belmadi dément avoir contacté Lucas Zidane et Jonathan Schmid

**LES SPÉCULATIONS** vont bon train depuis quelque temps au sujet des joueurs susceptibles de renforcer les rangs de la sélection algérienne, en prévision de ses prochaines échéances. Des noms sont annoncés ici et là comme probables nouvelles « recrues » des Verts, dont l'entraîneur Djamel Belmadi souhaiterait au sein de son équipe injecter du sang neuf. Mais jusque-là, le coach national n'a jamais réagi à ces rumeurs, jusqu'à cette sortie médiatique du joueur du club allemand de Fribourg, Jonathan Schmid sur les colonnes de France football et par laquelle il a avancé avoir été contacté par le driver national en vue de son intégration dans l'effectif des Fennecs. C'est sur le site officiel de la FAF que Belmadi est sorti de son silence pour démentir catégoriquement tout contact avec ce joueur de 30 ans, profitant aussi de l'occasion pour faire de même concernant les informations rapportées par la presse quant à son désir d'engager le gardien de but de Racing Santader (Espagne), Luca Zidane, le fils de l'actuel entraîneur du Real Madrid, Zineddine Zidane. « À moins qu'il ait été contacté par quelqu'un d'autre se faisant passer pour moi, pour ma part je n'ai jamais parlé ni échangé, de manière directe ou indirecte avec ce joueur. Ce n'est pas aujourd'hui que je vais changer ma manière de travailler ou ma façon de faire, lorsqu'il s'agit d'entamer une approche avec un joueur intéressant l'équipe nationale. Donc, je réfute ce genre de fabulation et je saisi l'opportunité que vous m'offrez pour dire la même chose sur ce qui a été rapporté il y a quelque temps au sujet du gardien Luca Zidane que je qualifie de fake-news. Et si je n'ai pas réagi à ce moment-là, et je ne le ferai pas à l'avenir face à ce type de mensonge, c'est que ce n'est pas Luca Zidane qui l'a déclaré à la presse », a précisé Belmadi. De son côté, la FAF dit «appuyer Belmadi et considère que ce genre d'approche de joueurs désirant évoluer sous le maillot national ou bien utilisant un tel stratagème pour intéresser une autre sélection est bien révolu»

## ARABIE SAOUDITE : ZEKRI « J'AI REÇU PLUSIEURS OFFRES »

**L'ENTRAÎNEUR** algérien de la formation saoudienne Damac FC Noureddine Zekri, a indiqué au journal local « Arriadhia », qu'il a reçu plusieurs offres de la part de clubs saoudiens mais également d'autres championnats mais qu'il donne pour l'instant la priorité à son équipe. « Pour être franc avec vous, j'ai reçu plusieurs offres de la part d'équipes saoudiennes et d'équipes d'autres championnats. Je suis vraiment très honoré par cet intérêt, cependant il faut savoir que mon contrat expire au mois de juin mais j'ai donné ma parole à mes responsables à Damac pour négocier avec eux les premiers. Je suis un homme de parole », a expliqué le technicien algérien de 55 ans au journal saoudien. A propos de la reprise des compétitions de football au royaume, l'ancien entraineur du MCA et de l'ESS a indiqué que « Personnellement, je suis contre une reprise des compétition de football. Pour l'instant, nous sommes dans l'expectative car il n y a aucune vision quant à une reprise du championnat local. Les responsables du football en Arabie saoudite n'ont pas encore tranché. Si la reprise du championnat arrange, les deux clubs puissants du championnat Al- Hillal et El- Nasr, je me demande dans ce cas comment ces deux formations vont enchainer les rencontres de la ligue des champions d'Asie, ça va être très serré, car derrière, il y a aussi une nouvelle saison à entamer ! », s'interroge Zekri.

## USMA : YAHIA « ON N'A PAS ENCORE CHOISI L'ENTRAINEUR »

**LE DIRECTEUR** sportif de l'USM Alger Anthar Yahia qui s'est livré hier à la télévision publique, a révélé que des contacts ont été entrepris avec un bon nombre de techniciens pour prendre en main la barre technique du club algérois, dont l'ancien driver de la Jeunesse Sportive de Kabylie, François Ciccolini. « Vous Savez nous sommes sur plusieurs pistes dont celle du technicien français, François Ciccolini. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte pour choisir le bon profil et le bon entraîneur qui va diriger l'USMA q à partir de la saison prochaine dont bien évidement le côté financier et le côté sportif », a fait savoir l'ex- international algérien. Le responsable usmiste a ajouté, «Je suis quelqu'un de très ambitieux, le nouvel entraineur devra l'être aussi, car un club comme l'USMA doit toujours jour pour remporter les titres ».Reste à savoir maintenant quel sera l'avenir de l'actuel entraineur, Mounir Zeghdoud qui a déclaré récemment qu'il n'acceptera pas d'être relégué au poste d'entraineur- adjoint. Enfin, à propos de la reprise des compétitions de football, le directeur sportif du club usmiste a souligné que « La reprise du championnat cette saison devrait prendre en compte plusieurs paramètres dont la santé des joueurs. Le retour aux entrainements collectifs et enfin la reprise des compétitions de football c'est tout un processus avant de pouvoir lancer de nouveau la compétition », explique-t-il .

## SECTEUR DE L'ARTISANAT À AÏN DEFLA

### Un appui de choix dans la lutte contre le Covid-19

**APPUI** de choix dans la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) à Aïn Defla, le secteur de l'artisanat contribue de manière indéniable aux mesures de prévention contre la propagation du redoutable virus, confectionnant des dizaines de milliers de bavettes et de combinaisons répondant aux normes d'aseptisation. S'inscrivant dans le cadre de l'élan citoyen et solidaire en ces temps difficiles de pandémie, cette action est d'autant plus louable que la matière première utilisée dans la fabrication de ce moyen de protection se fait rare et chère.

«Le secteur de l'artisanat ne peut bien évidemment pas rester en marge des efforts déployés par nombre de secteurs dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, à travers la fabrication d'équipements de protection pour les structures de santé et autres services concernés», précise, d'emblée, le directeur de la Chambre d'Artisanat et des métiers de Aïn Defla (CAM), Djilali Choumani.

En l'espace de trois mois (de mars à fin mai 2020), à Aïn Defla, le secteur de l'artisanat a procédé à la confection de près de 60.000 bavettes, 4.200 tabliers et 1.200 combinaisons médicales, a-t-il souligné, relevant l'adhésion de tous les artisans de la wilaya en vue de contribuer, à leur manière, à la lutte contre la pandémie.

Selon lui, le défi à relever depuis le début du mois de juin consiste désormais à confectionner 24. 000 bavettes par semaine comme exigé par le ministère de l'Artisanat.

Pour atteindre cet objectif, et en sus de la mobilisation des artisans des régions d'El Attaf, Khémis Milinana, Aïn Defla, El Amra, Rouina, Miliana et Hammam Righa, il a été décidé de recourir au centre de Djendel (50 km au sud-est du chef-lieu de wilaya), versé dans la confection de tapis.

«Cette structure dédiée à la confection de tapis est actuellement à l'arrêt mais nous avons jugé opportun de la remettre en marche à la faveur de cette opération de confection de bavettes sachant que plus de 1.000 unités peuvent y être produites quotidiennement»,a-t-il assuré.

L'autre défi à surmonter consiste, pour ce responsable, à faire en sorte que l'artisan fabrique une bavette de bonne qualité tout en l'aidant à la commercialiser à un prix «raisonnable», reconnaissant que cette mission est «loin de constituer une sinécure» en raison de l'envolée du prix du tissu et de sa rareté. «De 3.800 DA ,il y a quelques mois, le prix du rouleau de tissu a presque triplé depuis le début de la pandémie, passant à 10.000 DA», a-t-il déploré.

Il a noté que même si des bienfaiteurs continuent à approvisionner les artisans en tissus, il n'en demeure pas moins que l'acquisition de quantités supplémentaires de ce produit est nécessaire pour relever le défi inhérent à la confection de bavettes.

Néanmoins, en dépit de ces difficultés en matière d'acquisition de la matière première, la mobilisation des artisans pour approvisionner le marché en bavettes semble inébranlable, soutient M.Choumani, assurant que nombre d'entre eux n'hésitent pas à mettre la main à la poche pour accomplir les achats nécessaires.

**R, R,**

CONSTANTINE

# Dénombrement de plus de 3 300 oiseaux d'eau nicheurs dans les zones humides

*Pas moins de 3 300 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés durant le mois de mai dernier par des spécialistes de la cellule d'observation des oiseaux migrateurs, à travers les zones humides de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, avant-hier, du responsable de la cellule d'Information de la conservation locale des forêts, Ali Zaghrour.*

M. Zaghrour a affirmé, que ce recensement national des oiseaux d'eau nicheurs, qui s'est déroulé du 19 au 31 mai dernier, a été mené dans toutes les zones humides de la wilaya, dans le cadre des activités du réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA) à l'occasion de la Journée internationale des oiseaux migrateurs.

« Les plans d'eau répartis dans différentes régions de la wilaya constituent des lieux de repos et de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs qui empruntent le couloir de migration entre l'Europe et l'Afrique », a souligné le même responsable.

Il a ajouté que « dénombrement supervisé par 7 experts de la wilaya de Constantine, vise à enrichir la base de données et de suivi de la conservation des forêts concernant les zones humides et de connaître de manière exhaustive le nombre des oiseaux d'eau nicheurs et leur densité dans la région».

Il a également relevé, en ce sens, que les experts sont en train de surveiller tous les indicateurs relatifs aux sites de nidification, aux œufs et aux oisillons observés sur les rives des zones humides de la wilaya.

Le recensement des oiseaux d'eau nicheurs a par ailleurs permis, cette année, d'observer 40 Erismature à tête blanche, une espèce de canard très rare à l'échelle mondiale et également menacée d'extinction, a indiqué la même source, faisant savoir que les services de la conservation des forêts étudient cette espèce d'oiseau rare et surveillent une éventuelle nidification dans la wilaya de Constantine.

La même source a mis l'accent, en outre, sur la diversité caractérisant les zones humides de la wilaya qui renferment une grande variété d'oiseaux migrateurs, dont des espèces faisant partie d'oiseaux menacés et recensés par l'union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles.



Plus de 20 espèces d'oiseaux d'eau nicheurs, dont des variétés connues ont été ainsi recensées, à savoir 1534 canards à cou blanc, 1088 Foulque macroule, 390 hérons garde-bœufs et d'autres espèces comme le petit canard plongeur et les cigognes a précisé la même source, indiquant que cet effectif a été dénombré à travers 16 zones humides situées à Ain Smara, Djebel Ouahch, Benbadis, Ibn Ziad et Zighoud Youcef.

Ces zones humides, qui ont vu cette année une augmentation significative du niveau de l'eau par rapport à l'année précédente, sont devenues des points de peuplement et de reproduction de ces oiseaux d'eau migrateurs en raison des conditions appropriées et de leur éloignement des zones urbaines, a souligné ce même responsable, estimant que ces plans d'eau peuvent ainsi devenir un véritable laboratoire à ciel ouvert pour les étudiants et les biologistes.

A noter, enfin, une augmentation cette année du nombre des oiseaux d'eau dans les zones humides comparativement à l'année 2019, au cours de laquelle 2110 oiseaux ont été dénombrés, ce qui représente un bon indicateur pour la biodiversité locale, a confié la même source.

OUARGLA

# Respect des mesures préventives après la réouverture des commerces

**LES COMMERÇANTS** d'Ouargla, dont les activités ont été autorisées à reprendre à compter de ce dimanche, conformément à la feuille de route de déconfinement graduel, ont globalement respecté les mesures de prévention instaurées par les pouvoirs publics pour la lutte contre la propagation du Covid-19, a-t-on constaté.

Des locaux et espaces commerciales au niveau des artères principales de la ville ont procédé, par souci de respecter les mesures préventives, à la mise des équipements de protection à la disposition des clients, dont des produits de désinfection et du gel hydroalcoolique, en plus de la mise en place de couloirs de désinfection au niveau des grands espaces commerciaux accueillant un grand nombre de citoyens.

Dans certains cas, l'accès aux locaux est interdit à toute personne ne portant pas de bavettes et ne respectant pas la règle de distanciation sociale, à l'instar d'une pâtisserie au quartier de Béni-Thour, dont Naima la propriétaire veille à l'application des consignes de prévention, par l'obligation faite aux clients de se conformer aux mesures préventives.

Celle-ci a aussi opté pour la réduction de l'effectif de ses employés, à travers un système de travail par vacation, en plus de la suppression de la consommation sur place et le recours à la vente d'articles à emporter.

Des démarches préventives similaires ont été constatées au niveau d'autres activités, à l'instar des officines de pharmacies qui ont opté pour la satisfaction des clients à l'entrée du local ou au travers un petit guichet ouvert pour la circonstance, par souci de préservation de la santé publique.

Pour le responsable de la pharmacie Benaoumeur, au centre-ville d'Ouargla, cette mesure préventive permettra de réduire les risques de contamination et de préserver la santé des clients et des travailleurs de la pharmacie. Les salons de coiffure ont, eux aussi, veillé au respect des consignes de prévention, à l'instar de Djamel qui a, en prévision de la réouverture de son local, lancé une large opération de désinfection de son salon et arrêté un système de rendez-vous préalable pour les clients.

De nombreux citoyens ont salué cette mesure de reprise graduelle de certaines activités et services, alors que des commerçants et artisans ont émis le souhait de voir la situation revenir à la normale et rattraper quelque peu les pertes engendrées par la pandémie et le confinement ayant imposé une suspension d'activités pour plus de trois mois.

Le Premier Ministre, M. Abdelaziz Djerad, a arrêté, conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une feuille de route de sortie du confinement, qui est à la fois progressive et flexible et dans laquelle la priorisation des activités a été arrêtée en fonction de leur impact socio-économique et du risque de transmission du Covid-19.

Le plan de reprise graduelle des activités commerciales et économiques s'effectuera en deux phases, la première à partir de ce dimanche et la seconde à partir de dimanche prochain, selon le communique des services du Premier Ministre.

**R. R.**

HORAIRES DES PRIÈRES

| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 03:19 | 12:29 | 16:20 | 19:52 | 21:31 |
| CONSTANTINE | 03:26 | 12:33 | 16:24 | 19:55 | 21:33 |
| ALGER | 03:38 | 12:47 | 16:39 | 20:10 | 21:49 |
| OUARGLA | 03:53 | 12:38 | 16:19 | 19:48 | 21:17 |
| CHLEF | 03:48 | 12:54 | 16:44 | 20:15 | 21:53 |
| MOSTAGANEM | 03:55 | 12:59 | 16:49 | 20:20 | 21:57 |
| ORAN | 03:59 | 13:02 | 16:51 | 20:22 | 21:58 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6787 — LUNDI 8 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 26° | 17° |
| Oran | 26° | 18° |
| Constantine | 28° | 13° |
| Ouargla | 36° | 26° |

CORONAVIRUS

# 104 nouveaux cas, 86 guérisons et 9 décès en 24 heures

*104 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 86 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les derrières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 10 154, des guérisons à 6 717 et celui des décès à 707, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le professeur Djamel Fourar.*



Lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, le Pr Fourar a précisé que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 23.61 cas pour 100 000 habitants.
Le porte-parole a signalé que les décès ont été recensés dans les wilayas de Sétif (2 cas), Boumerdes (1 cas), Béchar (1), Sidi Bel Abbès (1), Alger (1), Constantine (1) et Tipasa (1), ajoutant que les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 75% du total des cas de décès.
Il a aussi signalé que 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que 25 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant la même periode.
Quant aux patients sous traitement, le responsable a souligné que leur nombre a atteint 19.406, dont 8.715 cas confirmés par analyses en laboratoires (PCR) et 10.691 cas suspects diagnostiqués par examen radiologique et scanner thoracique, notant que 30 patients sont actuellement admis dans les unités de soins intensifs.
Enfin, Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie.
Dans le monde, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 403.078 morts et plus de 7.026.758 cas d'infection officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 3.435.758 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.
Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 112.141 décès pour 1. 992.453 cas. Au moins 752 049 personnes ont été déclarées guéries.
Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 40.465 morts pour 284.868 cas, le Brésil avec 35.930 morts (672.846 cas), l'Italie avec 33.846 morts (234.801 cas), et la France avec 29.142 morts (190.631 cas).
La Chine, où l'épidémie a débuté fin décembre, a officiellement dénombré au total 83.036 cas (6 nouveaux), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 78.332 guérisons.
L'Europe totalisait hier 183.338 décès pour 2.268.621 cas, les Etats-Unis et le Canada 117.634 décès (2.015.118 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 64.100 décès (1.291.453 cas), l'Asie 19.244 décès (679.662 cas), le Moyen-Orient 10.412 décès (469.545 cas), l'Afrique 5.048 décès (184.068 cas), et l'Océanie 131 décès (8.640 cas).

**Mohamed Mecelti**

LUTTE CONTRE LE COVID-19

# L'ARAV se félicite du rôle des médias

**L'AUTORITÉ** de régulation de l'audiovisuel (ARAV) s'est félicitée hier dimanche du rôle des différents médias audiovisuels en matière de sensibilisation des citoyens afin de garantir le bon déroulement des mesures de confinement, dicté par la pandémie de Covid-19, relevant toutefois «quelques infractions et dépassements» commis par «certaines chaînes de télévision».
Soucieuse du bon déroulement des mesures de confinement à travers le soutien des efforts de sensibilisation que déploient les divers médias audiovisuels, l'ARAV «se félicite du rôle de ces médias en la matière», relevant cependant «quelques infractions et dépassements commis par certaines chaînes de télévision», précise l'Autorité dans un communiqué.
A ce propos, l'ARAV a cité le cas de «la chaîne privée Bahia TV qui a organisée lors de la deuxième soirée de l'Aïd El-fitr, une cérémonie sans autorisation à la salle de fêtes de l'hôtel 'Le Zénith d'Oran'», estimant que de cette manière la chaîne «a enfreint la mesure de la distanciation sociale en négligeant dans sa couverture la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays du fait du Covid-19, ce qui a suscité un grand mécontentement populaire».
Suite à cet évènement, l'ARAV a convoqué la directrice de cette chaîne à son siège, où un avertissement oral lui a été adressé ainsi qu'un rappel du nécessaire strict respect des mesures de confinement sanitaire et des recommandations émises par l'autorité à cet effet.
L'autorité a également indiqué qu'elle avait «renoncé à une sanction financière qu'elle comptait imposer à la chaîne, après que la directrice de cette dernière ait proposé de présenter un chèque en faveur du Fonds national de solidarité contre le Covid-19, estimée à un million de dinars, un montant supérieur à la valeur de la sanction qui aurait été imposée par l'ARAV».
La responsable de la chaîne «s'est engagée à résilier le contrat du producteur de ladite émission qui n'a pas respecté les termes de ce contrat, ainsi que son strict respect de la loi et de l'éthique du métier».
A cette occasion, l'ARAV a réaffirmé la nécessité de fournir à l'opinion publique des informations correctes et des garanties nécessaires lors de la couverture et du traitement des circonstances sanitaires et leurs répercussions à tous les niveaux, en sus de sa disposition d'accompagner l'activité audiovisuelle en vue de se mettre au diapason du développement juridique et technologique.

**H. B.**

**BÉJAÏA**

## Des villageois coupent la RN9 pour réclamer de l'eau potable

**DES HABITANTS** de Saâdane à Darguina et des villageois à Tizi El-Oued, commune à Melbou dans la wilaya de Bejaïa ont bloqué les RN 09 et 43 pour réclamer la distribution d'eau potable. Au village de Saâdane, commune de Darguina des citoyens très irrités, ont barricadé la route revendiquant, instamment, «l'amélioration de l'alimentation en eau potable qui est, selon eux, perturbée depuis de longues semaines à cause de «la dégradation» de la conduite alimentant le village.
Les villageois interpellent l'Algérienne des eaux (ADE) afin de renouveler la conduite et de mettre fin à leur calvaire qui dure, selon eux, depuis plusieurs années.
La fermeture de cet axe routier reliant les wilayas de Béjaïa et Sétif et l'est du pays a généré des désagréments aux usagers dont certains ont été bloqués sur les lieux. Selon des mécontents, «la conduite est vétuste en plus elle altérée au niveau de l'Oued Agarioune».
Nous avons appris qu'une entreprise est engagée afin de mener des travaux de renouvèlement de la conduite et l'APC a inscrit une opération de réalisation d'un forage près de Oued Agarioune afin d'améliorer l'approvisionnement des villages de la municipalité en eau potable et mettre fin au stress hydrique qui guette certains d'entre eux. Une opération dont le coût est de 550 millions a été lancée dans ce secteur au niveau locale. De leurs côtés, des habitants de Tizi El-Oued (Melbou) ont coupé la RN 43 pendant plus d'une heure, au quatre chemin débouchant au village afin de dénoncer «l'insécurité» qui guette la localité notamment, les dealers sévissant près du village. La goutte qui a fait déborder le vase chez les riverains est liée, selon une source locale, à une «altercation entre deux jeunes qui a fini par une violente agression avec arme blanche d'un jeune qui a été admis des suite à ses blessures à l'hôpital d'Aokas ou il a subi une intervention chirurgicale suite à deux coups de couteau», lequel a échappé à la mort précise cette source. Les autorités locales à leur tête le maire se sont aussitôt rendues sur les lieux et ont discuté avec les mécontents qui ont fini par surseoir à leur action et libérer la route pour que la circulation automobile soit normalement rétablie, ajoute la même source.

**N. Bensalem**